



CERTIFICAT D'ALIMENTARITÉ

CERTIFICAT D'ALIMENTARITÉ

CERTIFICAT D'ALIMENTARITÉ

Je soussigné COURBATIEU Louis-Pierre, agissant en qualité de Directeur de la SAS USAGUNIC, atteste sur l'honneur que toutes nos barquettes et assiettes en Polypropylène sont fabriquées à partir de matières premières conformes aux normes en vigueur sur les matériaux destinés à être en contact avec des denrées alimentaires en référence au [Règlement CE n°10/2011](#) de la Commission du 14 janvier 2011 et au règlement CE1935/2004 du 24/10/2004.

Nous vous confirmons que suite aux attestations de nos différents fournisseurs, les articles ci-dessus ne contiennent pas de Bisphénol A et S et de Phtalate.

Gaillac, le mercredi 21 février 2018

L.P. COURBATIEU